



## PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE N°82

Poitiers, le 24 juin 2022

#### COVID19 - Situation sanitaire et vaccination dans le département de la Vienne

Après un mois de mai marqué par une nette diminution des indicateurs virologiques, l'épidémie de COVID19 repart à la hausse dans la Vienne depuis le début du mois de juin. En effet, la circulation virale est très active avec un taux d'incidence de 462 pour 100 000 habitants et un taux de positivité à 29,3 %.

Cette dégradation soudaine de la situation rappelle l'impérieuse nécessité de continuer à respecter scrupuleusement les gestes barrières : port du masque dans les lieux où il demeure obligatoire, lavage des mains, aération régulière des pièces, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir à usage unique.

Le port du masque n'est plus obligatoire dans l'ensemble des transports en commun depuis le 16 mai 2022. Cependant, il reste fortement recommandé en cas de forte affluence.

Le port du masque reste obligatoire pour les soignants, les patients et les visiteurs dans les lieux de santé et de soins (notamment les hôpitaux, les pharmacies, ou encore les laboratoires de biologie médicale). Le port du masque demeure recommandé dans les lieux clos et dans les grands rassemblements pour les personnes fragiles du fait de leur âge ou de leurs pathologies.

#### Point de situation sanitaire dans le département de la Vienne au 24/06/2022

- Taux d'incidence : 462 pour 100 000 habitants (175 au 07/06/2022)
- Taux de positivité : 29,3 % (16,7 % au 07/05/2022)

Pour les plus de 65 ans :

- Taux d'incidence : 354 pour 100 000 habitants (221 au 02/05/2022)
- Taux de positivité : 19,5 % (14,3 % au 07/06/2022)

Hospitalisations :

- Nombre d'hospitalisations : 33 dont 2 en services réanimatoires

Depuis le début de l'épidémie, 563 personnes sont décédées des suites de la COVID19 dans la Vienne (433 en milieu hospitalier et 130 en établissements médico-sociaux).

#### Vaccination contre la COVID19 dans la Vienne au 24/06/2022

À la date du 23 juin 2022, **345 159** personnes bénéficient d'un schéma vaccinal complet (79,1 % de couverture vaccinale). Par ailleurs, **275 953** personnes ont réalisé un rappel vaccinal (63,1 % de couverture vaccinale) et **18 503** personnes de plus de 60 ans ont reçu une deuxième dose de rappel.

Les personnes non vaccinées et les personnes éligibles à la 2<sup>e</sup> dose de rappel (personnes de plus de 60 ans) sont encouragées à prendre rendez-vous auprès de leur médecin ou pharmacien afin de compléter leur schéma de vaccination.

**Cabinet du préfet  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Mél [anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr](mailto:anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand

86 000 Poitiers